



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Changement d'affectation
Centres de Dépaysement et de plein Air
organisé par Wallonie-Bruxelles
Enseignement

Appel aux candidats à un changement
d'affectation dans des emplois définitivement ou
temporairement vacants à conférer dans les CDPA

Madame,
Monsieur,

Vous trouverez, annexées à la présente, les informations relatives aux demandes de changement d'affectation dans des emplois définitivement ou temporairement vacants à conférer au sein des Centres de Dépaysement et de plein Air de Wallonie-Bruxelles Enseignement.

Que devez-vous faire?

Vous devez communiquer cette circulaire à vos membres du personnel.
Cette circulaire est également disponible sur le site www.wbe.be via les pages :
www.wbe.be/jepostule et <https://www.wbe.be/enseignement-evolution/>

Qui est concerné par cette circulaire?

Cette circulaire est à destination:

- Des membres du personnel **nommés** à titre définitif;
- Au sein d'un établissement de l'enseignement **organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement**.

Pour quoi?

Tout en gardant la fonction pour laquelle le membre du personnel est nommé, il souhaite changer d'établissement pour **exercer au sein d'un Centre de Dépaysement et de plein Air** organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement.

Comment envoyer une demande?

- Compléter le formulaire de demande de **changement d'affectation** (annexe 1);
- Choisir les centres dans lesquels un changement d'affectation est sollicité en indiquant l'**ordre de préférence** (annexe 2)
- Envoyer les annexes **1 et 2**, ainsi qu'une copie de la **décision de nomination à titre définitif** par **courrier recommandé** pour le **14 mai 2024** au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse:

Wallonie- Bruxelles Enseignement
Direction générale des Personnels de l'Éducation -WBE
Direction de la Carrière - Bureau 2G31
CDPA 2024 – Changement d'affectation
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 BRUXELLES

- **En plus de l'envoi par courrier recommandé**, envoyer les documents par courriel à personnels.education@w-b-e.be

Vous souhaitez plus d'informations?

En raison de la spécificité de chaque centre, il est conseillé de prendre contact avec la direction du centre concerné. Vous trouverez les informations détaillées dans la circulaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Manuel Dony', with a long, sweeping tail stroke extending downwards and to the right.

Manuel DONY

Table des matières

1.	Les Centres de Dépaysement et de plein Air (= CDPA).....	5
1.1.	Missions et spécificités	5
2.	Changement d'affectation	7
2.1.	Comment introduire votre demande?.....	7
2.2.	Traitement des demandes	7
2.3.	Vous renoncez au changement d'affectation?	7

1. Les Centres de Dépaysement et de plein Air (= CDPA)

Les CDPA se distinguent des établissements scolaires et des internats, même s'ils présentent des caractéristiques communes. En effet, il est attendu des membres de son personnel:

- Une **condition physique** permettant d'encadrer des groupes en milieu extérieur et naturel (forêt, grotte, terril, etc.);
- Une **flexibilité** pour les attributions et les horaires (accueil de groupes hétérogènes et différents chaque semaine);
- Une **souplesse pédagogique** (accueil de jeunes appartenant à des niveaux d'enseignement différents);
- L'**adaptation** des activités pédagogiques existantes ou la **création** de nouvelles;
- Le travail en **équipe**.

1.1. Missions et spécificités¹

CDPA	Public cible	Missions	Contact
Esneux	Elèves de l'Enseignement fondamental de la Communauté française (= CF)	<ul style="list-style-type: none">• vie en groupe;• favoriser l'organisation de mi-temps pédagogiques centrés sur l'éducation à l'environnement.	Mme Nathalie BAAR Domaine du Rond-Chêne 4130 Esneux ☎ 04/380.94.00 cdpa.esneux@sec.cfwb.be
Gouvy	Elèves de l'enseignement fondamental, du 1 ^{er} degré de l'enseignement secondaire et de l'enseignement spécialisé de la CF	<ul style="list-style-type: none">• vie en groupe;• sensibilisation à l'environnement.	M. Hugues LECOMTE Rue de Beho, 10 6670 Gouvy ☎ 080/51.74.05 cdpagouvy@gmail.com
Marbehan	Elèves de l'enseignement fondamental et spécialisé de la CF	<ul style="list-style-type: none">• vie en groupe;• sensibilisation à l'environnement;• apprentissages en rapport avec la spécificité du Centre.	M. Vincent LEFEVRE Rue du Chenel, 23 6724 Marbehan ☎ 063/41.13.27 directioncdpacf.marbehan@skynet.be
Saint-Hubert	Elèves de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire de la CF	<ul style="list-style-type: none">• vie en groupe;• sensibilisation à l'environnement;• apprentissages en rapport avec la spécificité du Centre.	M. Bernard RUTTEN Rue du Parc, 1 6870 Saint-Hubert ☎ 061/61.30.08 info@st-hubert.eu
Wellin	Elèves de l'enseignement fondamental et de l'enseignement	<ul style="list-style-type: none">• vie en groupe;• sensibilisation à l'environnement.	Mme Anne-Catherine BAYENET Rue de la Station, 31 6920 Wellin ☎ 084/38.01.10

¹ Articles 1^{er} et 2 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 août 1996 créant des Centres de Dépaysement et de plein Air de la Communauté française

	secondaire inférieur de la CF	<ul style="list-style-type: none"> • apprentissages en rapport avec la spécificité du Centre 	cdpa.wellin@skynet.be
Sivry-Rance	Elèves de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire de la CF	<ul style="list-style-type: none"> • vie en groupe; • Initiation à la météorologie et à l'astronomie. 	M. Alex DEMEULDRE Route de Mons, 52 6470 Sivry-Rance ☎ 060/45.51.28 cdpa.sivry@yahoo.fr
Han-sur-Lesse (Rochefort)	Elèves de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire. Etudiants de l'enseignement supérieur pédagogique de la CF	<ul style="list-style-type: none"> • vie en groupe; • initiation à l'étude de l'environnement et à l'écologie. 	M. Stany MAHOUX Rue des Chasseurs Ardennais, 40 5580 Rochefort (Han-sur-Lesse) ☎ 084/37.02.04 dirmasures@skynet.be
Virton	Elèves de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire. Etudiants de l'enseignement supérieur pédagogique de la CF	<ul style="list-style-type: none"> • vie en groupe; • formation à l'étude du milieu et à l'éducation à l'environnement pour les étudiants de l'enseignement supérieur pédagogique; • initiation à l'étude du milieu et à l'éducation à l'environnement pour les élèves de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire. 	M. Eric GERARD Rue de Bar 6760 Virton (Ethe-Buzenol) ☎ 063/45.59.00 direction@cdpabuzenol.be
La Louvière (Saint-Vaast)	Elèves de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé. Etudiants de l'enseignement supérieur non universitaire	<ul style="list-style-type: none"> • vie en groupe; • initiation à l'étude du milieu, l'archéologie industrielle et le folklore de la région; • initiation à l'éducation aux médias pour les enseignants. 	Mme Rosiane ROMAIN Rue Omer Thiriar, 232 7100 La Louvière (Saint-Vaast) ☎ 064/23.65.30 cdpa.stvaast@skynet.be
Péruwelz	Elèves de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé. Etudiants de l'enseignement supérieur non universitaire	<ul style="list-style-type: none"> • vie en groupe; • initiation à l'environnement et à l'écologie. 	M. Alexandre DEVOLDERE Boulevard Léopold III, 58 7600 Péruwelz ☎ 069/77.19.36 laroseraiecdpa@gmail.com

2. Changement d'affectation

Le changement d'affectation² vous concerne si:

- Vous êtes membre du personnel **nommé à titre définitif** dans un établissement scolaire au sein de l'**enseignement organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement**;
- Vous souhaitez travailler dans un **Centre de Dépaysement et de plein-Air**.

Dès lors, vous pouvez demander un changement d'affectation **dans la fonction dans laquelle vous êtes nommé(e)** dans un ou plusieurs emploi(s) **temporairement ou définitivement vacant(s)** au sein des CDPA.

2.1. Comment introduire votre demande?

- ✓ Complétez le formulaire de demande de **changement d'affectation** (annexe 1);
- ✓ Choisissez les centres dans lesquels vous sollicitez un changement d'affectation en indiquant votre **ordre de préférence** (annexe 2) ;
- ✓ Envoyez les annexes **1 et 2**, ainsi qu'une copie de la **décision de votre nomination à titre définitif** par courrier recommandé pour le **14 mai 2024 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse:

Wallonie-Bruxelles Enseignement
Direction générale des Personnels de l'Éducation-WBE
Direction de la Carrière - Bureau 2G31
CDPA 2024 – Changement d'affectation
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 BRUXELLES

- **En plus de l'envoi par courrier recommandé**, envoyer les documents par courriel à personnels.education@w-b-e.be

2.2. Traitement des demandes

Votre demande sera soumise pour avis à la Commission d'affectation des Centres de Dépaysement et de plein-Air. Ensuite, Wallonie-Bruxelles Enseignement rendra sa décision et l'administration vous en informera.

Prise d'effet du changement d'affectation:

- Dans un emploi **définitivement** ou **temporairement** vacant: le **6 juillet 2024**

2.3. Vous renoncez au changement d'affectation?

Lorsque votre changement d'affectation est accepté, vous recevrez une décision. Il vous est possible d'y renoncer mais cette mesure est exceptionnelle et **ne sera pas automatiquement accordée**. Pour cela, envoyez votre demande de renonciation **par courrier recommandé**:

² Article 8 quater de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 août 1996 créant des Centres de Dépaysement et de plein Air de la Communauté française

- Au plus tard **dans les 15 jours** de la notification de la décision
- En motivant par des **circonstances exceptionnelles**
- A l'adresse:

Wallonie –Bruxelles Enseignement
Direction générale des Personnels de l'Éducation-WBE
Direction de la Carrière - Bureau 2G31
CDPA 2024 – Changement d'affectation
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 BRUXELLES

- **En plus de l'envoi par courrier recommandé**, envoyer les documents par courriel à personnels.education@w-b-e.be